CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2011

Epreuve consistant, à partir d'un dossier portant sur un sujet technique, en une note visant à en faire l'analyse et à proposer une synthèse éventuellement assortie de propositions

EPREUVE N°1

Durée : 5 h
Coefficient : 5

<u>SUJET</u> : Fiscalité de l'urbanisme

Nouvellement recruté(e) directeur(trice) de la prospective urbaine, sur le grade d'ingénieur en chef, dans la ville centre d'une agglomération de 200 000 habitants, vous êtes chargé(e) d'apporter votre expertise dans le domaine.

Votre directeur général des services vous sollicite afin de disposer d'une information complète sur les nouvelles dispositions en matière de fiscalité de l'urbanisme. Il vous demande de lui présenter une note sur le sujet.

Dans un premier temps, vous rédigerez une note de synthèse à l'attention de votre DGS, à partir des documents joints.

Puis, dans un second temps, en position d'ingénieur en chef, vous établirez à l'attention de votre Maire, qui souhaite engager une vaste opération de requalification urbaine d'un quartier de centre ville, un ensemble de recommandations relatives à sa mise en œuvre opérationnelle dans toutes ses dimensions, de sa conception à sa réalisation. Vous étayerez le projet de propositions relatives à son environnement et au contexte législatif et institutionnel.

<u>Barème de notation</u> :

Synthèse : 10 points
Propositions : 10 points

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1	Le versement pour sous-densité La Gazette – 25 avril 2011	**Page 3**
Document n°2	Ville plus dense et construction vertueuse La Gazette - 30 mai 2011	**Page 4**
Document n°3	La réforme de la fiscalité de l'urbanisme AJDA – 7 février 2011	**Page 6**
Document n°4	Fiscalité de l'urbanisme - Les points clés de la réforme La Gazette – 2 mai 2011	**Page 15**
Document n°5	La réforme de la fiscalité de l'urbanisme : de vraies marges de manœuvre pour les collectivités ? Fiches pratiques financières www.territorial.fr n°127 – mars 2011	**Page 18**
Document n°6	Une loi de finances « fourre-tout » La Gazette – 3 janvier 2011	**Page 20**
Document n°7	Plans Locaux d'Urbanisme, la crise de croissance La Gazette – 28 mars 2011	**Page 21**
Document n°8	Grenelle 2 et nouvelle taxe d'aménagement, le tournant urbanistique Etudes foncières n°152 – juillet-août 2011	**Page 27**
Document n°9	Urbanisme, la densification à la conquête des gares La Gazette – 25 juillet 2011	**Page 31**
Document n°10	Urbanisme, la rénovation impossible ? La Gazette – 3 janvier 2011	**Page 36**
Document n°11	La taxe d'aménagement : vers une « fiscalisation » du financement des équipements publics Actualité Juridique des Collectivités Territoriales– avril 2011	**Page 37**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.